



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 novembre 2018

Covéa a été informé ce jour de la décision de Thierry Derez de démissionner avec effet immédiat du Conseil d'Administration de SCOR SE, compte tenu des obstacles mis par SCOR SE à l'exercice de son mandat d'administrateur, qui ne lui permettent plus d'accomplir les missions attachées à ce mandat.

Thierry Derez s'était mis en retrait temporaire du Conseil d'Administration de SCOR le 27 septembre 2018, dans un souci d'apaisement.

Malgré cette volonté continue d'apaisement, Covéa constate le refus persistant de tout dialogue de SCOR SE avec son premier actionnaire, qui ne sera désormais plus représenté au Conseil d'Administration.

### **A propos de Covéa**

*Le groupe Covéa est l'un des principaux assureurs français, avec 11,5 millions de sociétaires et clients, environ 16 Mds€ de primes et 24 Mds€ de fonds propres éligibles sous Solvabilité 2. Il opère en France notamment via les marques GMF, MAAF et MMA et occupe la première place en assurance dommages de particuliers et la deuxième place en assurance dommages des entreprises. Il réalise plus de 10% de son chiffre d'affaires à l'international, notamment en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis.*

### **Contacts presse :**

**Guillemette ROLLAND - Directrice de la communication externe +33 6 60 33 07 76**

Par mail : [presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr) / Sur Twitter : @groupecovea / Sur LinkedIn